



Graine d'infos

Mai 2023

MAIRIE DE
Gragnague

Informations municipales

Commémoration du 8 mai 1945 :

La cérémonie en l'honneur de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 qui a mis fin à la seconde guerre mondiale en Europe aura lieu le **lundi 8 mai à 19h**

Vous êtes cordialement invités au dépôt de gerbe qui aura lieu au monument aux morts et il sera suivi d'un vin d'honneur à la mairie.



Portes ouvertes au Jardin du Girou :

Le **dimanche 14 mai de 10h00 à 17h30**, journée portes ouvertes au Jardin du Girou au 1000 chemin de la Mouyssaguère.

Au programme : vente de plants et produits locaux BIO, animations pour toute la famille, visites des jardins avec buvette et repas convivial.

Entrée libre et gratuite.

Vigilance des usages de l'eau :

Un arrêté portant sur la situation de vigilance des usages de l'eau dans le département de la Haute-Garonne a été signé par la Préfecture. Les mesures sont applicables depuis le 14 avril et ce jusqu'au 31 octobre 2023.

Depuis la fin de l'étiage 2022, les indicateurs montrent une situation défavorable en Haute-Garonne.

Dans ce contexte tendu, un arrêté de vigilance a été pris sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne. Bien que le niveau de vigilance n'entraîne pas directement des restrictions d'usages de l'eau, il permet d'acter une situation particulièrement préoccupante et d'encourager chaque usager à économiser l'eau autant que possible, en limitant les usages non essentiels.

Sur toutes les communes du département, les usagers (collectivités et particuliers) sont invités à limiter leur consommation d'eau quand elle n'est pas essentielle : arrosages des jardins, des pelouses, des terrains de sport, lavage des voiries et des façades, lavage des voitures, remplissage et mise à niveau des piscines.

Les exploitants agricoles sont invités à modérer les irrigations de cultures de printemps en place, et à opter pour des cultures d'été moins exigeantes en eau.

Les industriels sont appelés à limiter leur consommation d'eau au strict volume nécessaire à leur activité.



Rénovation énergétique :

Le **mardi 16 mai de 19h00 à 21h00** à la salle polyvalente du **CSL** (Complexe Sportif et de Loisirs) a lieu une réunion d'information sur les aides à la rénovation énergétique des logements organisée par la C3G et le PETR Pays Tolosan.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, cela peut vous intéresser si vous avez des projets de rénovation.

Eclairage public:

Une étude est en cours pour l'éclairage par lampadaire solaire du passage piéton avenue des Platanes à proximité du pont de l'autoroute.

Les horloges de programmation de l'éclairage public ont été posées. L'extinction des secteurs manquants est désormais effective.

Nuisances sonores - Règlementation :

Les beaux jours sont là, il faut veiller à son entourage.

La réglementation pour les nuisances sonores émises par les particuliers limite les heures concernant les activités et travaux bruyants. (Entreprises non concernées)

Sont concernés : tous les engins mécaniques ou électriques, tondeuses à gazon, taille-haie, motoculteur, aspirateur, souffleur de feuilles, broyeur, nettoyeur haute-pressure, bétonnière...)



Rappel des horaires à respecter :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Couturière du marché :



MK D.co



Couture & Retouches

Sur rendez-vous

06.74.82.90.53

Mireille de «*Couture et Retouches*» est déjà présente en alternance sur le marché hebdomadaire de Gragnague.

Elle sera là les vendredis :
05 et 12 mai 2023
02, 09 et 23 juin 2023
07 et 21 juillet 2023

Elle propose des prestations de créations d'accessoires, retouches sur vêtement, ameublement, broderie machine ou flocage.

Be you and atypical :

Praticienne en psychopédagogie positive, Aurélie est également formée à l'accompagnement des enfants et adolescents neuro-atypiques (HPI, hypersensible, TDAH...)

Elle les aide à comprendre leur différence et leur fonctionnement, à être à l'écoute de leurs émotions et de leurs besoins et également à être plus apaisés et plus confiants.

Elle utilise des outils simples, ludiques et efficaces. Les séances sont vivantes et adaptées à chaque profil.

Un débriefing est proposé aux parents à la fin de chaque séance.

Des cercles de paroles vont être mis en place afin d'échanger, comprendre et déculpabiliser.

Également coach ikigai, elle accompagne les personnes qui cherchent leur orientation ou qui sont en projet de reconversion.

Aurélie vous accueille dans son cabinet à Gragnague.

N'hésitez pas à la contacter par mail : beyouandatypical@gmail.com ou par téléphone **06 01 47 13 43**

www.beyouandatypical.com ou via les réseaux !!

Informations associatives :

Fête de la pétanque : Une journée conviviale pour se divertir

Le club de pétanque de GRAGNAGUE organise le **dimanche 7 mai** sur la place Bellegarde une animation sur la journée. Un concours de pétanque amical en doublette (formées ou pas) en 4 parties. C'est ouvert à tout public licencié ou non. Les enfants de moins de 12 ans doivent jouer avec un partenaire de plus de 12 ans
Inscription gratuite.

Les Inscriptions sont obligatoires avant le 4 mai au 06 12 28 16 96

Déroulé de la journée :

9h30 : Mise en place du concours / tirage au sort des rencontres.

10h00 : Début des 2 premières parties

12h30 : Pause déjeuner : sandwiches, frites, boissons sur place.

14h30 : Reprise du concours pour les 2 parties restantes

18h00 : Remise des récompenses suivie du verre de l'amitié.

BUVETTE, SANDWICHES, FRITES durant la journée.

Vous pouvez participer avec votre famille et amener aussi vos amis.

Pour celles ou ceux qui ne pratiquent pas la pétanque, nous proposons aussi le MOLKY, un jeu de quilles finlandaises, qui allie adresse et stratégie, pouvant se jouer à tous âges.

Autre information : Pour celles et ceux qui souhaitent se divertir les vendredis soir, les concours amicaux commenceront dès le 9 juin en soirée à partir de 21h (rdv 20h30) sur la place Bellegarde.



Concert Jazz :

Le **vendredi 13 mai de 19h00 à 20h00** concert JAZZ au 1er étage de l'Espace Debat-Ponsan.

L'ATELIER JAZZ de l'école de musique de Gragnague dirigé par Dorian Carbonell et l'ENSEMBLE JAZZ de Launaguet mené par Jean-Charles Froux se produiront sur scène pour une ambiance garantie 100% jazz avec du blues, du swing et des improvisations.

Entrée libre - Renseignements : www.emvag.org

L'Art en Miroir :



Stage de théâtre en famille. Ouvert à tout âge et tout niveau.

SAMEDI 13 MAI 2023 de 14h à 18h au FOYER RURAL à côté de l'église.

Stage animé par Marie-Cécile FOURES, professeure, comédienne, metteur en scène et auteure.

Débutant, jeune et moins jeune, tout le monde est le bienvenu, nous allons rire et jouer ensemble !

EXPOSITION « L'ART AU COEUR DU VILLAGE » :

L'association L'Art dans l'Art,

Séverine Blanchet Photographe et Christine Raullet Poète, vous invitent à leur deuxième rencontre sur le Fil de l'Art et de la Vie.

Elle parle de visages croisés, de fragments de terres, de corps, de solitudes, de parfums emmêlés à la danse du monde, de Femmes. L'image ouvre une brèche où se glissent des émotions, des pensées à cheminer.

Les mots y déposent leur vibration profonde.

L'exposition est disponible sur la façade de la Mairie de Gragnague depuis le 14 avril.



Nature et Vie sur les Coteaux :

Nous sommes heureux de vous informer de la création de l'association *Nature et Vie sur les coteaux*, qui a pour objectif de protéger notre environnement face à des projets inappropriés et non durables.

Dans ce cadre, le collectif Non à l'usine à goudron à Gragnague s'est opposé à l'implantation d'une usine d'enrobage dans notre commune.

Compte tenu des risques qu'un tel projet engendre pour l'environnement et la santé publique et conscients que cela nuirait à la qualité de vie de notre communauté, nous avons décidé de nous regrouper en association pour protéger notre environnement.

Le préfet devrait bientôt donner son accord à Eurovia pour lancer un chantier d'enrobé.

Afin de s'opposer à ce projet, les mairies de Gragnague et de Castelmaurou ont décidé de déposer un recours avec l'aide de Maître FARO, avocat spécialisé entre autre dans le droit public et l'environnement.

Pour que ce recours montre toute sa légitimité devant un juge, il doit être accompagné d'une mobilisation massive de la population.

C'est pourquoi, nous appelons tous les citoyens soucieux de leur environnement et de leur qualité de vie à rejoindre l'association.

Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.

Pour adhérer à l'association, les bulletins d'adhésion sont **disponibles à l'accueil de la mairie** et peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous encourageons également tous les adhérents à relayer ce message autour d'eux et à inviter leurs voisins, amis et famille à nous rejoindre.

Ensemble, nous pouvons protéger notre environnement et préserver la qualité de vie dans notre région.

Facebook : [Association nature et vie sur les coteaux](#)

Mail : natureviecoteaux@gmail.com



Zoom des manifestations en juin :

17-06 : Fête de la musique

25-06 : Fête de la gym

30-06 : Fête de l'école